

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

N° 500-06-001086-202

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

COUR SUPÉRIEURE

par défaut ex parte contesté enquête au mérite

NATHALIE NASSERI

DEMANDE

BANQUE ROYALE DU CANADA

DÉFENSE

ENREGISTREMENT

Division civile Salle n° N/A Le 5 juillet 2021

DÉBUT : 13h32
FIN : 13h41

PRÉSIDENT : **L'HONORABLE BERNARD TREMBLAY, j.c.s. (JT 1706)**

DEMANDE

PRÉSENTE ABSENTE

M^e James Reza Nazem

DÉFENSE

PRÉSENTE ABSENTE

M^e Marie Rondeau (absente)

M^e Stéphane Richer

Borden Ladner Gervais

NATURE DE LA CAUSE Conférence de gestion

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE Emilie Linteau-Samson (TL 4227)

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

13h32 Appel de la cause et identification des avocats.

13h33 Le Tribunal s'adresse aux parties concernant l'ordre du jour de la présente conférence de gestion.

13h33 Représentations de Me Nazem concernant les derniers développements au dossier.

13h35 Le Tribunal s'adresse aux parties et est prêt à leur accorder la période estivale afin de discuter entre avocats des récents développements dans le présent dossier.

13h36 Représentations de Me Nazem.

13h36 Le Tribunal s'adresse aux parties concernant ses prochaines disponibilités, soit du 10 au 12 novembre 2021.

13h39 **La conférence de gestion est remise au 31 août à 13h30 par conférence téléphonique.**

Le 5 juillet 2021

13h40

Échange entre le Tribunal et les parties concernant l'amendement de procédure et la date de la conférence de gestion.

13h41

Fin de l'audience.

Greffière-audicière